Règlement d’Ordre Intérieur du Service DINAMO

Concernant l’aide individuelle et familiale.

L’AMO Dinamo est un service d’Aide aux Jeunes en Milieu Ouvert.
Il offre un espace d’accueil et de parole respectueux pour le jeune et ses proches.

L’AMO DINAMO offre une aide individuelle gratuite aux jeunes, entre 0 et 20 ans, qui en font la demande en dehors de tout mandat.

Cette aide est confidentielle et vise l’épanouissement du jeune. L’équipe de DINAMO est tenue au secret professionnel et aucune information ne sera divulguée à moins que le jeune lui-même n’en fasse la demande.

Lorsque la situation le nécessite, nous pouvons faire appel aux ressources de l’équipe.

En cas de situation de maltraitance ou si un jeune se trouve en danger, l’équipe doit veiller à mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire et se verra parfois dans l’obligation de renvoyer les informations si aucun travail d’évitement n’est possible.

Cette aide est apportée à tous les jeunes sans discrimination et/ou jugement de valeurs.

L’aide se déroule dans un esprit de respect mutuel et peut être interrompue à tout moment par le jeune et par l’intervenant qui motivera sa décision.

Des évaluations auront lieues durant le suivi.

Le jeune ou la famille a accès, sur simple demande, aux données le ou la concernant qui stipulent les modalités et objectifs de l’aide apportée.

L’accompagnement se fait avec l’adhésion des personnes qui sont à l’origine de la demande. Dans le cas ou le jeune ne s’approprie pas celle-ci, nous pouvons travailler avec ses proches dans l’intérêt du jeune.

Si la personne référente et/ou l’équipe ne peut répondre à la demande particulière du jeune, elle veillera à réorienter celui-ci vers un autre service approprié.